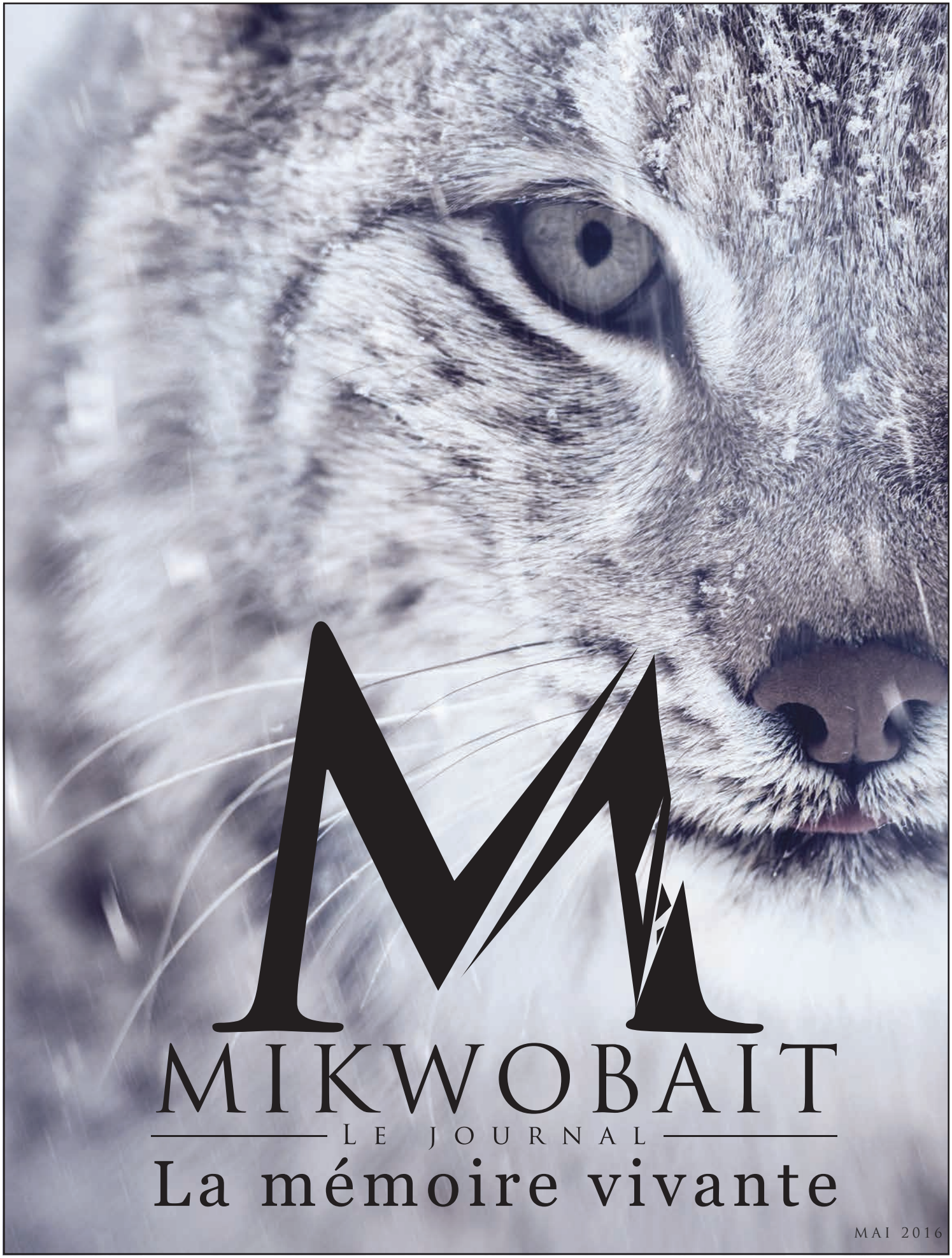

MIKWOBAIT

LE JOURNAL

La mémoire vivante

MAI 2016

MAI 2016

02 MOT DU CHEF

04 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

05 PROGRAMMES ET SERVICES

06 ENVIRONNEMENT ET TERRE

07 CENTRE DE SANTÉ

08 CHRONIQUE SANTÉ

08 BIBLIOTHÈQUE MASKWA

09 PETITE CHAPELLE STE-THÉRÈSE

10 GYM FORMULE FITNESS

11 TRAITEUR W

12 GRAND CONSEIL DE LA NATION WABAN-AKI

18 MUSÉE DES ABÉNAKIS

20 POW-WOW

Nous joindre
10120, rue Kolipaïo,
Wôlinak (QC.) G0X 1B0
T.(819)294.6696 / F.(819)294.6697



DENIS LANDRY

Chef, Conseil des Abénakis de Wôlinak

Cause Descheneaux

Le 22 février dernier, le gouvernement fédéral a abandonné l'appel qu'il avait formé le 2 septembre 2015 à l'encontre d'une décision de la Cour supérieure qui concluait que les règles sur le statut d'Indien sont discriminatoires. En d'autres mots, le gouvernement fédéral devra maintenant amender la Loi sur les Indiens pour la rendre conforme à la Charte canadienne des droits et libertés d'ici la fin août 2017 au plus tard. On peut présumer que des milliers de personnes gagneront alors le droit à l'inscription.

Pour nous, il était primordial de défendre l'identité et les droits des membres de notre Nation, mais il était tout aussi important de le faire pour les autres membres des Premières Nations vivant également cette injustice. Cette bataille est gagnée, mais il ne s'agit que d'une parmi d'autres puisqu'il est évident que nous subissons encore beaucoup de discrimination. C'est pourquoi je compte bien continuer à suivre assidûment les développements dans cette cause et à m'impliquer à chaque étape du processus de correction au niveau de la loi, afin que ce soit fait de façon élargie et non de façon restrictive.

Nous comptons maintenant sur le gouvernement fédéral pour travailler avec les Premières Nations afin d'éliminer enfin toute la discrimination fondée sur le sexe ou autre dans la Loi sur les Indiens.

Femmes autochtones – Crise de Val d'Or

L'enquête interne confiée au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) va bon train. Selon nos sources, une belle coopération s'est installée entre le SPVM et les enquêteurs des Premières Nations. Nous espérons de tout cœur que cette enquête mènera vers des changements positifs et que les mentalités changeront enfin pour le mieux-être de nos Premières Nations.

Je profite également de cette tribune pour dire à toutes les femmes, familles et proches qui doivent traverser ces durs moments que nous sommes derrière eux et que nous leur souhaitons bon courage.

Résidence Au Soleil Levant

Il me fait plaisir de vous informer des derniers développements positifs de la résidence au Soleil Levant. Tout d'abord, le Conseil et moi accompagnons et appuyons présentement la direction de la résidence dans l'obtention de nouvelles ressources intermédiaires (RI). De plus, la résidence a obtenu l'approbation du Secrétariat aux affaires autochtones pour l'amélioration locative de quatre (4) chambres ainsi que pour l'isolation de la moitié de l'entrepôt situé à l'extérieur. La résidence a également été reconnue comme « Centre de jour » par le CIUSSSMCQ, ce qui veut dire que des animateurs payés par le gouvernement pourront venir stimuler nos bénéficiaires par le biais de diverses activités. Pour terminer, je tiens à souligner l'importance du rôle que la résidence joue comme acteur socio-économique pour les membres de la communauté. Félicitations à toute l'équipe pour votre excellent travail.

De grands projets pour le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Je tiens à féliciter toute l'équipe du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, car grâce à l'accomplissement de plusieurs projets d'envergure, la nation abénakise profite d'un rayonnement extrêmement positif qui s'étend au-delà des limites de la communauté. Parmi ces projets importants, il y a la réfection du quai de La Romaine, l'exécution d'un mandat dans le cadre du programme Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC de Bécancour, ainsi que d'autres projets d'envergure à Kanesatake et Listiguj. Merci de faire rayonner notre nation abénakise!

Survol du jugement de la cause Daniels

Voici ce qu'une lecture préliminaire du jugement de la cause Daniels faite par notre procureur David Schulze, du cabinet d'avocats Dionne et Shculze, nous laisse comprendre :

- Les Métis et les Indiens non inscrits sont des « Indiens » aux fins du partage des compétences entre les provinces et le fédéral – « les contextes historique, philosophique et linguistique établissent que les « Indiens » visés au par. 91(24) englobent tous les peuples autochtones, y compris les Indiens non inscrits et les Métis ».

- Ceci ne devrait pas surprendre puisque la Cour suprême avait déjà décidé en 1939 que les Inuit sont des « Indiens » aux fins du partage des compétences et de responsabilité fédérale.

- Ni le terme « Métis » ni le terme « Indien non inscrit » n'est défini aux fins du jugement Daniels : la cour reconnaît des « ambiguïtés d'ordre définitionnel » qui seront résolues dans le futur – elle voulait seulement « décider si les deux groupes, peu importe la façon dont on les définit, sont visés par le par. 91(24) » de la Loi constitutionnelle de 1867.

- La Cour souligne qu'elle ne décide pas si un groupe possède des droits ancestraux ou droits issus de traité qui seraient protégés par l'art. 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

- Enfin, la Cour mentionne « que le fait de conclure que les Métis et les Indiens non inscrits sont des « Indiens » visés au par. 91(24) ne crée aucune obligation de légiférer », c'est-à-dire que même si le fédéral a le pouvoir d'adopter des lois à leur égard, il n'aucune obligation de le faire.

- S'il n'y a aucune obligation fédérale de légiférer à l'égard des Métis ou des Indiens non inscrits, nous estimons qu'il n'y a pas non plus d'obligation de dépenser de l'argent sur eux – cela reste soumis à la discrétion du gouvernement

Il ne reste maintenant plus qu'à savoir ce que le gouvernement fédéral compte faire. À suivre…

En terminant, je vous souhaite à tous et à toutes un excellent été. Profitez de cette chaleureuse saison pour passer du temps avec votre famille et vos proches.

Denis Landry, Chef
Conseil des Abénakis de Wôlinak

ÉLECTIONS

DATE DU SCRUTIN
12 JUIN 2016
DE 12H À 19H

AU CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK,
10 120, RUE KOLIPAIO, WÔLINAK (QC.) G0X 1B0

DÉPOUILLEMENT ET RECENSEMENT À COMPTER DE 19H05.
DÉCLARATION DES CANDIDATS ÉLUS. AFFICHAGE D'UN RELEVÉ SOMMAIRE.



DAVE BERNARD

Directeur général, Conseil des Abénakis de Wôlinak

Kwei,

L'arrivée du printemps est synonyme de temps plus doux, de cabane à sucre et du début de la saison de pêche. Par contre, il s'agit aussi de la fin de l'année financière ainsi que le commencement d'une nouvelle.

La dernière année fut plutôt chargée; d'abord, il y a eu le démarrage de notre nouvelle entreprise Traiteur W qui opère rondement depuis son implantation. Puis, la construction du triplex sur la rue des Pins qui s'est terminée en janvier dernier. Nous avons également tous pu être témoins, au début novembre, du nouvel agrandissement de la bâtisse du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Parmi tout ça, nous avons consolidé les opérations de la Résidence au Soleil Levant. D'ailleurs, celle-ci a connu ses meilleurs résultats financiers depuis les dix dernières années et il est important de souligner l'apport de chaque employé, car tous ont mis l'épaule à la roue. Enfin, la hausse du coût de location au pied carré au Carrefour Wôlinak nous a assuré une augmentation substantielle de nos revenus de location. Et bien que de nombreux défis nous attendent encore, nos résultats au 31 mars dernier nous permettent d'entrevoir la prochaine année avec beaucoup de positivisme considérant la progression constante notée lors des deux dernières années.

Pour conclure, j'invite tous les membres à participer aux prochaines activités d'information relativement à notre éventuel code foncier. Il s'agit d'un enjeu majeur qui nous permettra, pour la première fois de notre histoire, de parler légitimement d'autonomie gouvernementale.

En conclusion, j'aimerais souhaiter la meilleure des chances à tous les candidats qui soumettront leur candidature dans le cadre de nos élections tenues le 12 juin prochain. Passez un merveilleux été et profitez du beau temps pour passer des moments de qualité en famille.

Wliwni,

«UNE PERSONNE QUI N'A JAMAIS COMMIS D'ERREURS N'A JAM AIS INNOVÉ»

CITATION D'ALBERT EINSTEIN

Dave Bernard, directeur général
Conseil des Abénakis de Wôlinak



CINDY BERNARD

Coordonnatrice des programmes et services,
Conseil des Abénakis de Wôlinak

Kwaï,

Tout d'abord, dans la dernière édition du journal Mikwobaït, je vous ai parlé de la création d'un dictionnaire français/abénakis en ligne. Pour l'instant, il n'est pas tout à fait fonctionnel, car nous sommes en plein processus de mettre les mots sur le site. Lorsque ce site sera disponible, je mettrai le lien sur la page Facebook du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

J'aimerais profiter de l'occasion pour rappeler à tous les étudiants de ne pas oublier de me faire parvenir leur relevé de notes et ce, avant le retour des classes en août, s'il-vous-plaît, afin que vous vous conformiez à la politique d'aide financière à l'éducation.

Par ailleurs, vous avez sans doute entendu parler de la cause Descheneaux. Le ministère n'a pas encore émis de formulaires à cet effet. Cependant, soyez sans crainte que lorsque ces formulaires seront mis à notre disposition, je vous en ferai part. De plus, les élections approchent à grands pas, donc assurez-vous de vérifier que vous apparaissez bien sur la liste des membres. Si vous avez des changements à votre dossier, veuillez m'en aviser le plus rapidement possible. J'aimerais également apporter une précision pour tous ceux et celles qui ont la carte du «Programme de gestion de l'exemption fiscale des Indiens en matière de taxe sur les carburants». Cette carte possède une date d'expiration. Vous devez donc refaire une demande avant que votre carte ne soit expirée, car advenant le cas contraire, vous n'aurez plus le droit d'être exempté des taxes sur l'essence que vous achèterez.

Pour toutes autres informations, n'hésitez pas à m'appeler au (819)294-6696.

Merci et bon été à tous.

« L'ÉDUCATION EST UNE ARME PUISSANTE POUR FAIRE ÉVOLUER LES MENTALITÉS ET TRANSCENDER LES DIFFÉRENCES ET LE SPORT EST UNE SOURCE D'INSPIRATION, DE DÉPASSEMENT, DE TOLÉRANCE ET D'APPRENTISSAGE DU RESPECT DE LA JEUNESSE. CES DEUX ÉLÉMENTS PARTICIPENT À CRÉER UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET FRATERNELLE.»

CITATION DE NELSON MANDELA

Cindy Bernard, coordonnatrice des programmes et services
Conseil des Abénakis de Wôlinak

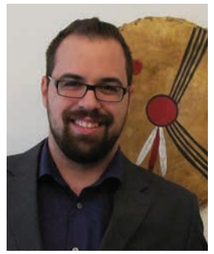

MATHIEU BLANCHETTE

Responsable des ressources humaines, Conseil des Abénakis de Wôlinak

De nos jours, les employés sont portés à changer plus souvent de travail qu'auparavant. Il est donc primordial pour les entreprises de trouver des solutions permettant une plus grande rétention du personnel. Un fort taux de roulement entraîne diverses conséquences telles que : une perte d'expertise, des coûts accrus de formation et d'embauche, une productivité moindre, etc.

Nous croyons à tort que le salaire est souvent l'unique facteur qui incite les gens à changer de travail. Bien qu'il se classe premier parmi ceux-ci, à raison de 24%, nous retrouvons, pas loin derrière, les faibles possibilités d'avancement (21%), le mauvais climat de travail (20%) et le manque de reconnaissance de l'employeur (19%) comme facteurs incitant les employés à quitter leur emploi. D'autres facteurs tels que le supérieur immédiat, un manque de compétences pour le poste ou un accueil/intégration déficient sont également des raisons de départ souvent mentionnées.

Vous pouvez suggérer à votre employeur divers programmes ou méthodes lui permettant de diminuer le taux de roulement dans son entreprise, et ce, souvent à un faible coût pour lui. Par le fait même, ce n'est pas seulement l'entreprise qui en bénéficie, mais aussi les employés.

Voici quelques mesures qui peuvent être mises de l'avant.

La mise en place d'un programme complet d'accueil/intégration permet de sécuriser l'arrivée d'un nouvel employé, évitant ainsi la possibilité d'un départ hâtif causé par le stress de l'inconnu vis-à-vis le travail. De plus, le manque de communication de l'organisation, tant au niveau de sa planification stratégique que de ses décisions au quotidien, est souvent déploré. Il est donc conseillé aux gestionnaires de fréquemment communiquer de l'information aux employés. Vaut mieux donner plus d'informations que pas assez. Il est aussi fortement recommandé de mettre en place des comités où sont réunis les employés et des représentants de l'employeur, ceci favorisant un échange d'informations pertinentes entre les parties. Les employés ont souvent des idées intéressantes, l'employeur a donc tout intérêt à en tenir compte. Une mesure qui est aussi fortement appréciée par les employés est une flexibilité au niveau de l'horaire. Elle peut d'ailleurs se manifester de diverses façons : via le télétravail, par des horaires variables, un horaire à la carte, une semaine de travail comprimée, une réduction du temps de travail ou toute autre mesure pertinente. Toutefois, cette mesure dépend bien sûr du type d'entreprise, considérant que certaines ne peuvent se permettre une telle flexibilité au niveau des horaires.

Plusieurs autres mesures peuvent aussi être prises, s'agit simplement de faire preuve d'innovation. Vous ne perdez rien à proposer des mesures à votre patron, l'important est de mentionner en quoi cela sera bénéfique autant pour vous que pour votre employeur afin de maximiser vos chances.

Mathieu Blanchette, responsable des ressources humaines
Conseil des Abénakis de Wôlinak



KARINE RICHARD

Chargée de projets en environnement, Conseil des Abénakis de Wôlinak

Encore une fois cet été, le Bureau Environnement et Terre aura plusieurs projets. Tout d'abord, nous demandons votre participation. Un dépliant vous sera envoyé par la poste afin que vous nous aidiez à effectuer les inventaires de tortues. Si vous en observez une, nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire inclus dans le dépliant, de prendre une photo, si vous le pouvez, et de nous renvoyer le tout soit par courriel ou de nous le remettre en mains propres en vous présentant aux bureaux du Conseil. Cela nous aidera à mieux comprendre les déplacements des tortues sur la communauté.

En parlant de tortues, nous sommes fiers d'avoir réalisé, grâce au Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations, une traverse à tortue. Le ponceau de la rue Des Pins étant à refaire, le Conseil a opté pour une traverse faunique. Cette dernière, en plus de permettre le bon écoulement des eaux, permet aux tortues présentes dans l'étang de traverser sous la route plutôt que par-dessus.



Tortue peinte



Tortue serpentine

Finalement, le Bureau participera à des inventaires avec le ministère de la Faune, des forêts et des Parcs sur le bar rayé. Ce poisson est typiquement associé aux estuaires et aux eaux côtières. Il se déplace en bancs compacts d'individus de même taille, s'alimentant d'invertébrés et de poissons. C'est un poisson anadrome – la fraie, l'incubation et le développement initial de l'alevin ont lieu en eau douce au printemps.



Bar rayé

Les jeunes dévalent ensuite vers les eaux saumâtres puis salées, pour s'y alimenter et croître pendant quelques années, jusqu'à ce qu'ils atteignent la maturité. La population de bar rayé du fleuve Saint-Laurent a été soumise à une forte exploitation par la pêche sportive et commerciale, ce qui a mené à sa disparition à la fin des années 60. Depuis 2002, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a mis sur pied un important programme de réintroduction et a interdit la pêche sportive et commerciale de cette espèce. Le bar rayé du fleuve Saint-Laurent est protégé par la Loi sur les espèces en péril et par le Règlement de pêche du Québec. Selon ce Règlement, quiconque prend un bar rayé doit le remettre sur-le-champ dans l'eau où il l'a pris, en évitant de le blesser.

Karine Richard, chargée de projets en environnement
Conseil des Abénakis de Wôlinak

CENTRE DE SANTÉ



KATHARINA TROTTIER

Coordonnatrice en agrément, Centre de Santé de Wôlinak

Bonjour à tous,

La communauté de Wôlinak a eu l'opportunité d'enclencher un nouveau projet grâce à l'Accord-cadre. Cet accord a pour effet de donner la chance à notre communauté d'adhérer à la Loi sur la gestion des terres des Premières Nations. Ce projet comporte quelques volets qui permettront à notre Première Nation de se développer à plusieurs niveaux, tant au niveau communautaire qu'économique.

Présentation de l'Accord-cadre relatif à la gestion des terres des Premières Nations

Qu'est-ce que l'Accord-cadre?

L'Accord-cadre relatif à la gestion des terres de Premières nations fournit aux Premières Nations la possibilité d'exercer le contrôle de leurs terres et ressources pour le bien de leurs membres.

Cet accord est le résultat de négociations entre 14 Premières Nations et le gouvernement du Canada en 1996. L'Accord-cadre identifie les pouvoirs qui seront conférés à la Première Nation. C'est la première reconnaissance véritable du droit des Premières Nations de gérer leurs terres ainsi que leurs ressources.

De plus, l'Accord-cadre ne pouvant être modifié sans le consentement des Premières Nations, le niveau de protection de nos terres et nos ressources est augmenté.

Qu'est-ce qui explique la réussite de l'Accord-cadre?

1. Il a été élaboré et dirigé par les Premières nations et non par le Canada, et continue d'être dirigé par les Premières nations.

2. Le maintien du statut des terres de réserve est obligatoire, car elles ne peuvent être cédées ou vendues. L'Accord-cadre a pour objectif de protéger les terres des Premières Nations pour les générations futures.

3. La compétence sur les terres, le processus de prise de décision et le contrôle relèvent de la responsabilité de la collectivité et non du Canada.

4. La conclusion de l'étude de Harvard :
« … lorsque les Premières nations disposent d'outils d'autoréglementation et d'autonomie gouvernementale, elles sont plus susceptibles de réussir. »

« Une Première Nation sur cinq au Canada est soit signataire de l'Accord-cadre ou inscrite sur la liste d'attente afin d'adhérer à l'Accord dans le but d'acquérir une plus grande autonomie. Des centaines de millions de dollars sont investis dans des projets de développement économique sur les terres des Premières Nations signataires de l'Accord-cadre. Les retombées économiques pour le Canada atteignent dix fois les sommes investies dans le processus de l'Accord cadre. Il s'agit d'une réussite extraordinaire.» (Chef Robert Louis, Première Nation de Westback, Président du Conseil Consulatif des Terres)

Pour plus d'information n'hésitez pas à communiquer avec moi. Il me fera un grand plaisir de répondre à vos questions.

Katharina Trottier, coordonnatrice en agrément
Centre de Santé de Wôlinak

CHRONIQUE SANTÉ

Avenir d'enfant est un nouveau projet qui sera établi au Centre de santé Wôlinak dès ce printemps. Comme vous avez pu le constater, nous étions à la recherche d'un(e) intervenant(e) social(e) afin de développer et mettre en place le projet Avenir d'enfant. La mission du projet consiste à soutenir la mobilisation de la communauté afin de contribuer au développement global des enfants âgés de 0-5ans. Lors de cette période d'âge, il est essentiel de nourrir le cerveau en interagissant positivement avec l'enfant, car c'est à cette période que la connexion neuronale est à son maximum. Le Centre de santé Wolinak aura donc comme mandat d'encourager la réussite des enfants à l'entrée scolaire et à la poursuite de leur scolarité, et ce, en intervenant le plus tôt possible dans la vie de l'enfant, tant sur le plan physique que cognitif, langagier, social ou affectif, tout en reconnaissant le rôle primordial des parents. De plus, la mise en place d'une table de concertation, constituée de tous les services en place dans la communauté, permettra de cibler les objectifs principaux du projet. Pour plus d'information, veuillez contacter le Centre de santé Wôlinak au 819-294-6699.

Activités à venir :

- Retour des jardins communautaires dès mi-mai

- Niben action (activités sportives pour les jeunes durant les vacances estivales)

Il est à noter que le Centre de santé Wôlinak est présentement en élaboration d'un calendrier d'activités pour l'année financière 2016-2017. Plus d'informations vous seront acheminées via la page Facebook du Centre de santé Wôlinak ainsi que par envoi postal sur la communauté.

Centre de Santé Wôlinak

BIBLIOTHÈQUE MASKWA

LUNDI AU MERCREDI:	15H À 19H
TÉLÉPHONE:	(819) 294-4385
COURRIEL:	BIBLIO163@RESEAUBIBLIOCQLM.QC.CA

ATELIERS À VENIR 2016

Atelier Inukshuk

Inukshuk (in-ook-shook) (singulier) veut dire « fait à l'image de l'homme » dans le langage Inuktitut (le langage inuit). Le pluriel est Inuksuit. C'est un monument de pierres érigé à l'image d'un humain. Il est le symbole de l'âme humaine.

Ces figurines de roches se dressent le long de la plupart des côtes du Nord du Canada. Elles étaient construites par les Inuits et demandaient l'effort d'un groupe de personnes. Dans l'inukshuk, chaque pierre est une entité séparée. Chacune d'elle se supporte; elle supporte la roche du dessus qui elle est supportée par la roche du dessous. Toutes les pièces des inukshuks sont importantes de manière égale. Les pierres sont sécurisées par l'équilibre naturel. Un Inukshuk communique la direction dans les steppes désertiques de l'Arctique. Quelquefois désigné comme cache de nourriture, l'inukshuk est un instrument de survie. Symbole de solidarité des peuples nomades du Nord, ils étaient bâtis par les Inuits comme sentinelles pour rendre le sentier plus sécuritaire et plus facile. Quand vous en voyez un, il veut dire : « Je suis venu ici avant vous. Vous êtes dans la bonne direction »

Un inukshuk sert à une multitude de fonctions :

C'est le résultat d'un groupe d'individus qui ont le même but. Il reconnaît notre habileté à transmettre de génération en génération les connaissances de l'un à l'autre.
C'est la possibilité de réussir là où seuls nous aurions failli. Il symbolise la fraternité, l'entraide mutuelle et la solidarité. L'inukshuk aidera la personne qui le reçoit à prendre les bonnes décisions et à suivre le bon chemin dans la vie.

Ce petit inukshuk est donné comme cadeau aujourd'hui pour symboliser notre dépendance les uns envers les autres, et pour nous rappeler la valeur de l'amitié et de la responsabilité collective afin de construire un avenir meilleur pour nous tous.



Source : http://www.inukdubou.com/fr/origine.htm

Atelier Sisiwan

Le son du Sisiwan (hochet) renforce en nous la force vitale. Il est ce pouvoir qui délie les nœuds de souffrance sur nos différents niveaux d'être. Il secoue les toiles d'araignée de traumatismes passés et des illusions nuisibles en laissant la lumière nous remplir d'énergie. Le Sisiwan est appelé le brasseur d'énergie vitale. Il ouvre et vivifie les sentiers d'énergies dans nos corps.



COUP DE COEUR LITTÉRATURE

Coup de cœur littérature adulte
Résumé :
Pour se fuir elle-même, Elyria quitte tout soudainement et part pour la Nouvelle-Zélande. Elle loge dans une chambre offerte par un vieux poète reclus rencontré à New York. Une œuvre traitant de l'inadaptation et de la difficulté à renouer avec le monde et les autres. Premier roman.

Catégorie : Romans Étrangers
Auteur : Catherine Lacey
Titre : Personne ne disparaît



Coup de cœur littérature jeunesse
Résumé :
Lolo, 11 ans, n'aime pas beaucoup écrire (full poche). Écrire, c'est pour les filles comme sa demi-sœur Amélie, qui parle toujours des garçons, et qui cache un journal intime sous son oreiller looooooooser !... Sauf que, quand Lolo ne peut pas jouer avec ses amis, parce qu'il est (encore) en « pénitence » dans sa chambre, il ne trouve rien d'autre à faire que de raconter sa vie injuste dans son carnet. Pas un journal!

Catégorie : Livres Québécois
Auteur : Caroline Héroux
Titre : Défense d'entrer #01



PETITE CHAPELLE STE-THÉRÈSE

Le 1er février dernier, le Conseil des Abénakis de Wôlinak en collaboration avec le Grand Conseil de la Nation Waban Aki effectuait une demande auprès de Patrimoine canadien pour la mise en place d'un projet « Place d'accueil et lieu de mémoire de la mission de Bécancour/Wôlinak ».

Ce projet consiste en l'obtention d'une place d'accueil et de rassemblement public dédiée à la commémoration et à l'histoire de la mission de Bécancour. Ce projet sera pour tous mais plus particulièrement aux membres de la communauté. Nous saurons prochainement si notre projet a été retenu.

De plus, la Petite Chapelle offrira durant la saison estivale 2016 les visites guidées suivantes sur réservation.



L'expérience Tolba (durée de la visite 45 minutes)
- Visite de la Petite Chapelle Ste-Thérèse
- Dégustation de mets traditionnels (pain banique et soupe traditionnelle)
- Exposition Nionatta
- Exposition Migwen

Coût par personne : 12$

L'expérience Nolka (durée de la visite 1h30)
- Visite de la Petite Chapelle Ste-Thérèse
- Repas traditionnel (pain banique, soupe traditionnelle, ragoût de gibiers, salade, dessert, thé/café)
- Exposition Nionatta
- Exposition Migwen
- Contes et légendes

Coût par personne : 38$

Le tout animé par madame Sonia Fiset.
Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez communiquer avec madame Karine Landry au 819-294-6696.

GYM FORMULE FITNESS

LUNDI AU VENDREDI:	6H À 20H
SAMEDI ET DIMANCHE:	8H À 16H
ADRESSE:	4790-A, RUE MIKOWA, WÔLINAK (QC.)
TÉLÉPHONE:	(819) 294-1127

Enfin le printemps!

Avec les premiers bourgeons fleurissent mes bonnes intentions! C'est comme les résolutions du 1er janvier, mais en avril! Je ne cacherai pas que les petites jupes, petites robes et petits shorts qui s'apprêtent à faire leur apparition dans les prochains jours, à grand coup de couleurs et de légèreté, me motivent à me sortir de mon engourdissement hivernal! Alors voici le plan : manger moins et des aliments le moins transformés possible, bouger plus et ne pas me trouver d'excuses pour ne pas passer à l'action.

Voici quelques trucs de Stéphane Dargis, kinésiologue au Gym Formule Fitness.

De nos jours, de plus en plus de gens sont conscients que l'activité physique régulière, d'une intensité modérée de 30 minutes par jour, augmente significativement les bienfaits sur la santé.

Avant de débuter, l'activité physique se définit comme tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques qui augmentent significativement la dépense énergétique par rapport au repos. Une telle activité peut être un sport, de la marche rapide ou même certaines tâches quotidiennes comme le jardinage. Ce qui signifie que nous ne sommes donc pas forcément obligés de nous abonner à un centre d'activité physique pour bouger.

Par contre, être entouré d'autres personnes qui se prennent en main peut avoir pour effet de nous motiver et nous sortir de l'isolement.

Voici une liste de quelques raisons fréquemment invoquées pour ne pas pratiquer l'activité physique de façon régulière, ainsi que quelques stratégies de changement.

1. « ***Je n'ai pas le temps*** » : Dans ce cas, je vous conseille de planifier votre horaire quotidien d'avance afin d'éviter les pertes de temps. Faites de l'activité physique votre priorité et tenez-vous-en à votre horaire.

Vous pouvez vous rendre à votre lieu de travail à pied ou à vélo si ce dernier n'est pas trop éloigné, ou encore, prendre l'escalier plutôt que l'ascenseur. Si vous désirez vous inscrire dans un centre de conditionnement physique, prenez soin d'en choisir un à proximité de votre résidence ou de votre lieu de travail afin d'y avoir rapidement accès.

2- « ***Je n'aime pas ça*** » : Pensez à une activité physique que vous aimez faire, comme le vélo, la marche, la natation, jouer dehors avec les enfants, jardiner, etc. Il y a forcément quelque chose que vous avez cessé de faire depuis longtemps et qui vous tenait à cœur.

3- « ***Je n'ai aucune habileté sportive*** » : Il ne faut pas se comparer aux autres, mais plutôt percevoir sa propre réussite en ayant du plaisir. Le fait de développer de nouvelles habiletés motrices peut vous aider à changer votre perception de l'activité physique et d'en devenir un mordu!

4- « ***Je ne suis pas assez en forme*** » : Consulter un professionnel de la santé qui va établir un bilan de santé et débuter une activité physique selon vos capacités. Cela peut être de faible intensité en augmentant progressivement la charge de travail. Tout entrainement est propre à chacun. Le but visé n'est pas de se comparer aux autres, mais bien de percevoir une amélioration personnelle de ses capacités physiques et de sa santé.

5- « ***Je suis trop vieux pour commencer à faire de l'activité physique*** » : Il n'est jamais trop tard pour commencer à se mettre en forme. Même à un âge très avancé, les bienfaits sur la santé sont énormes. S'agit de consulter un médecin et de commencer à faire de l'exercice lentement et progressivement.

6- « ***Je suis trop épuisé après ma journée de travail*** » : L'activité physique augmente votre énergie vitale facilitant ainsi vos tâches de travail, tout en conservant une réserve d'énergie suffisante à la fin de la journée pour pouvoir accomplir ses loisirs préférés.

7- « ***Je suis déjà assez en forme*** » : L'absence de maladie ne veut pas nécessairement dire que vous êtes en santé. Une grande force physique, l'absence d'une masse adipeuse normale, un bon cardio, une endurance musculaire et une bonne flexibilité ne veulent rien dire. Pour être en santé, il faut un équilibre entre ces cinq éléments physiques tout en optant pour de saines habitudes de vie.

Bonne saison estivale!
Nathalie Martineau

Vous pouvez rencontrer notre kinésiologue, Stéphane Dargis en vous présentant au Gym Formule Fitness, situé au 4790 rue Mikowa, à Wôlinak ou en téléphonant au 819-294-1127 ou au 819-692-0413.

TARIFS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Gym seulement	40$	110$	190$	290$
Gym et cours de groupe	-	200$	300$	380$

1 session (12 cours) pour un cours	**120$**
1 session pour enfants	100$
Carte - 12 cours (au choix)	100$

TRAITEUR W

Pub Sibo by TRAITEUR W
Les food trucks deviennent de plus en plus tendance dans l'industrie culinaire…

Traiteur W a pris la décision d'implanter le pub Sibo aux abords de la rivière Bécancour sur le territoire de la communauté. Notre créneau? Donner ses lettres de noblesse à la poutine et aux burgers en leur octroyant une touche autochtone. Les recettes proposées seront réalisées avec des produits régionaux issus des marchés locaux. Sous forme de food truck, celui-ci offrira un menu alléchant à saveur autochtone :

- Tacos de wapiti fumé
- Burger de bison
- Blé d'Inde grillé
- Poutine autochtone (effiloché de viande sauvage, fromage en grains et sauce BBQ maison servis sur frite)
- Menu du jour;
- Sandwichs;
- Salades;
- Soupes
- Bières et cocktails

Le food truck sera ouvert du dimanche au mercredi de 10h00 à 21h00 et du jeudi au samedi de 10h00 à minuit.

Les gens pourront donc goûter un menu aux accents traditionnels autochtones, verre de bière à la main, tout en admirant le magnifique paysage qu'offre la rivière Bécancour.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES



École secondaire Jean-Nicolet


École secondaire La découverte

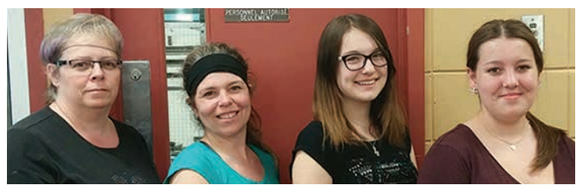

École secondaire Les seigneuries



DENYS BERNARD

Directeur général,

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Bonjour chers membres de la Nation,

Nous avons eu un hiver bien rempli au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki. Nous avons travaillé sans relâche à l'avancement de nos nombreux projets et plusieurs autres restent encore à venir.

Services techniques

Tous les projets présentement exécutés par Mario Diamond et son équipe se déroulent avec succès. Parmi ceux-ci, notons la réfection du Quai de la Romaine, les différents mandats pour la MRC de Bécancour, le projet de garage municipal pour Listuguj et celui des eaux usées et potable de Kanesatake. Un agrandissement visant à doubler la superficie des bureaux du Grand Conseil est également en cours depuis le mois de décembre. Cet agrandissement représente des coûts d'environ 700 000$, mais ils n'en coûteront que 450 000$ puisqu'ils sont réalisés par notre équipe même. Une fois complété, l'agrandissement en cours devrait engendrer la création d'une dizaine d'autres postes. En ce qui concerne les projets à venir, nous sommes fiers d'annoncer que nous avons obtenu le contrat pour la réfection du quai de La Romaine, dans la région de la Côte-Nord. Ce projet, d'une valeur de 3,9 millions, mettra à contribution nos services de génie civil tant au niveau de la conception, du design, de l'ingénierie, des plans et devis que lors de la surveillance des travaux. Un mandat d'une somme de 21 300$ nous a également été confié dans le cadre du programme Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à la MRC de Bécancour. D'autres projets sont aussi en cours, entre autres à Kanesatake pour la construction d'infrastructures pour leur réseau d'eau potable et d'eaux usées, ainsi que pour un garage municipal et un centre de tri situés à Listiguj.

Services sociaux

Tout au long de l'année, plusieurs activités organisées par l'équipe du SEFPN ont lieu. Voici quelques-unes des activités auxquelles il est possible de prendre part présentement :

- L'Espace jeunesse est une activité spécialement conçue pour les jeunes de 12-17 ans et qui a lieu dans les salles familiales des deux communautés;

- Les Midis-Culture à la salle familiale de Wôlinak;

- L'Escouade Techno-Jeunesse à Wôlinak;

- Le Club de Marche qui est une compétition amicale entre les communautés d'Odanak et de Wôlinak menant vers le Challenge Stanley Volant qui se tiendra en mai prochain, à Odanak;

- Le Jardin communautaire d'Odanak;

- Le Projet Alokaw8gan à Odanak offrant aux gens de la communauté d'Odanak de seconder l'équipe SEFPN dans l'entretien de la salle familiale.

Pour plus d'information sur l'ensemble des activités du SEFPN, n'hésitez pas à les contacter ou encore, à consulter le Rapport annuel SEFPN.

Consultations territoriales

Le département des consultations territoriales, maintenant devenu le Bureau du Ndakinna, comprend désormais quatre secteurs distincts : les consultations territoriales, les revendications territoriales, les évaluations environnementales et le développement durable. L'équipe s'est également agrandie, accueillant maintenant des collaborateurs des deux communautés possédant de grandes connaissances en matière d'histoire, de géomatique, de biologie, d'anthropologie et de gestion de l'environnement.

Communications

Comme certains d'entre vous l'ont sûrement constaté, notre site web a fait peau neuve afin de satisfaire les nouveaux standards du web et refléter une image plus représentative de notre organisation.

En terminant, je profite de l'occasion pour souhaiter un magnifique été! Profitez bien de ce court instant de chaleur pour passer du temps de qualité à l'extérieur avec votre famille et vos proches.

Au plaisir,

Denys Bernard, directeur général
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki



MARIO DIAMOND

Directeur des services techniques,

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Kwaï N'nidôba,

T8hi Kd'al8wzi?

Kagwilit8gwad?

Beaucoup de nouveautés pour le Grand Conseil et les communautés!

Le GCNWA ne cesse de croître sous la direction de Denys Bernard. En effet, les services techniques sont en expansion et les projets abondent. Même la bâtisse doit être agrandie afin de suffire à loger tout ce beau monde qui s'occupera des différents projets de l'entreprise. En ce qui nous concerne plus spécifiquement, les services techniques travaillent sur de très gros projets tels que la réfection du Quai de la Romaine, situé dans la région de la Côte-Nord, ainsi que sur différents mandats pour la MRC de Bécancour, pilotés par Maxime Marcouiller et Britanny Cayer.

De plus, l'équipe de Maxime Diamond a complété, dans les délais prescrits, le Système de rapports sur la condition des biens (SRCB) pour Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC). L'équipe a même été félicitée pour l'exactitude et l'amélioration générale des rapports effectués sur les neuf communautés. En tant que gérant de projet, j'assume également le projet de construction d'un garage municipal évalué à près de 2 millions pour la communauté de Listuguj. Et c'est sans oublier qu'il y a toujours ce projet de grande envergure en eaux usées et potable pour la communauté de Kanesatake qui devrait prendre son envol cet été.

En ce qui concerne les projets PAREL de la SCHL, même en congé de maternité, Geneviève Veilleux s'assure de la réussite et de la pérennité de ceux-ci pour nos deux communautés.

Il ne faut pas passer sous silence nos deux communautés abénakises, Wôlinak et Odanak, pour lesquelles nous espérons accomplir des travaux de prolongement de rues. Il y a toujours des idées de construction dépendant bien sûr des budgets et des demandes, tant au niveau résidentiel que commercial.

Bref, les projets poussent plus vite que les feuilles dans les arbres! Un été chargé s'annonce pour l'équipe des services techniques et plusieurs soumissions sont encore à venir.

Wliwni!

Adios!









SUZIE O'BOMSAWIN

Directrice du Bureau du Ndakinna

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Oléoduc Énergie Est - Un projet qui vous concerne

L'oléoduc Énergie Est de l'entreprise albertaine TransCanada a fait couler beaucoup d'encre au Québec depuis quelques mois. Ce projet, visant à installer une canalisation pour transporter du pétrole de l'ouest du Canada et des États-Unis vers les provinces et les raffineries de l'Est, et ultimement en permettre l'exportation par bateau est de plus en plus controversé au Québec. Depuis son revers à Cacouna, où le projet d'un port en eaux profondes a été annulé en raison de la présence d'habitats essentiels pour le béluga, une espèce en voie de disparition, l'opposition au projet n'a cessé de prendre de l'ampleur.

Plusieurs municipalités, suivies de l'ensemble de la communauté métropolitaine de Montréal (CMM) se sont opposées au projet dans sa forme actuelle, craignant l'impact sur leurs sources d'eau potable. La cause principale de leur opposition? L'oléoduc projeté traversera plusieurs rivières, à proximité du fleuve Saint-Laurent, qui ensemble représentent la réserve d'eau potable d'une part importante des Québécois. Ces municipalités ne sont pas convaincues de la capacité de la compagnie à gérer un éventuel déversement sans que cela n'ait des conséquences importantes sur l'environnement.

En revanche, TransCanada prévoit une panoplie de mesures de sécurité, de prévention, et d'intervention en cas d'urgence pour s'assurer de la sécurité de ses installations et des ressources avoisinantes. Tant durant la mise en place, où chacune des pièces est inspectée minutieusement, que durant l'exploitation où des équipements à la fine pointe de la technologie et des équipes d'experts font la surveillance en temps réel de l'oléoduc. En cas de déversement, l'entreprise dit être en mesure d'arrêter le flux de pétrole en environ 10 minutes. Par la suite, suivant des plans d'intervention établis à l'avance, des équipes d'urgence seraient mobilisées sur le terrain pour contenir et nettoyer le pétrole déversé.

Mais cet oléoduc concerne-t-il les Abénakis? Le tracé prévu par TransCanada traverse le Ndakinna d'ouest en est sur environ 200 km. En effet, au départ sur la rive nord du fleuve, l'oléoduc longerait notamment le lac Saint-Pierre à environ 5 km et traverserait toutes les rivières s'y jetant. Puis, il croiserait le fleuve à Saint-Augustin-de-Desmaures près de Québec, pour ensuite suivre la rive sud, traversant notamment les rivières Chaudière et Etchemin, pour quitter le Ndakinna en se dirigeant vers le Nouveau-Brunswick. Ainsi, le projet pourrait avoir une incidence sur les droits ancestraux et les intérêts connexes des membres de la Nation, en particulier ceux de pêche et de chasse à la sauvagine, notamment au lac Saint-Pierre et sur le fleuve Saint-Laurent.

C'est pourquoi le Bureau du Ndakinna du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki réalise une évaluation des impacts que l'oléoduc risque d'avoir sur les droits ancestraux et intérêts connexes des membres de la Nation. Pour ce faire, nous avons besoin de connaître vos commentaires et préoccupations sur le projet, et ce, que vous soyez en faveur ou en défaveur. Notre travail est notamment de considérer toutes les opinions afin d'aider les élus de la Nation à prendre position de manière éclairée.

Dans les prochains mois, nous mettrons à votre disposition des opportunités pour transmettre des commentaires à l'équipe du Bureau du Ndakinna, en plus de la possibilité de le faire de manière confidentielle dès maintenant par téléphone, de vive voix, par écrit ou par courriel en contactant Hugo Mailhot Couture au Grand Conseil (hmcouture@gcnwa.com / 819 294-1686).

Si vous désirez avoir plus d'information sur le projet, sur l'importance du processus de consultation ou tout autre sujet relié, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir discuter avec nous au Grand Conseil de la Nation Waban-Aki.

Suzie O'Bomsawin, Directrice du Bureau du Ndakinna
Courriel : sobomsawin@gcnwa.com
Téléphone : 819 294-1686
Site web : https://gcnwa.com/bureau-du-ndakinna/



Détail de la carte du fleuve Saint-Laurent et de l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. Cette carte présente également plusieurs sites fréquentés par les Abénakis pour leurs activités à des fins alimentaires, rituelles ou sociales. Le cerf de virginie représente la chasse au gros gibier, le lièvre celle au petit gibier, et l'oie celle à la sauvagine.

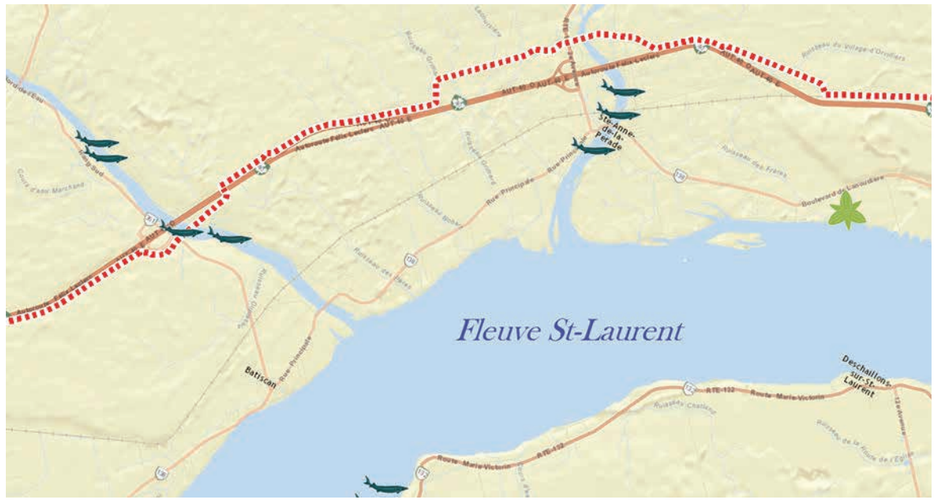

Détail de la carte de l'embouchure des rivières Batiscan (à gauche) et Sainte-Anne (à droite). En plus de lieux de pêche, cette carte présente aussi un lieu de cueillette.



Détail de la carte du lac Saint-Pierre rive nord. La ligne pointillée est le tracé prévu, le point rouge, une station de pompage et les poissons des lieux de pêche fréquentés par des membres Abénakis.



MICHEL THIBEAULT

Directeur des services sociaux,

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Kwai

Depuis le début du mois de mars, le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki compte un nouvel employé au sein de son département des services sociaux. Monsieur David Mathieu Plante s'est joint à l'équipe des Services à l'Enfance et à la Famille des Premières Nation (SEFPN) en remplacement d'Audrey Trudel pendant le congé de maternité de cette dernière. Monsieur Plante est psychoéducateur; il est en mesure d'effectuer des suivis individuels. De plus, ce dernier s'impliquera dans l'organisation des divers projets de groupe offerts aux gens de Wôlinak.

Dans un autre ordre d'idées, plusieurs personnes de la communauté de Wôlinak se posent une question pertinente concernant le programme SEFPN, je prends le temps d'y répondre.

Quelle est la différence entre la Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ) et le programme SEFPN?

Lorsqu'un mineur vit une situation dans sa famille qui peut mettre en péril son intégrité ou son développement, la DPJ peut agir afin que le mineur soit protégé. La DPJ possède le pouvoir d'intervenir afin de retirer un mineur de son milieu ou d'instaurer des mesures auxquelles des parents pourront participer ou devront se soumettre. Les services de la DPJ sont des services imposés. La Direction de la Protection de la Jeunesse peut intervenir librement dans la communauté de Wôlinak, avec l'obligation d'avertir les services sociaux du programme SEFPN.

Le programme SEFPN du Grand Conseil quant à lui offre des services complètement volontaires, ainsi, un individu ou une famille qui viendra consulter une intervenante le fera sans contrainte. Quelqu'un qui reçoit des services via le programme SEFPN peut cesser son suivi à tout moment et choisir la fréquence des rencontres, évidemment en devant considérer la disponibilité de l'intervenante responsable. Le suivi est confidentiel; personne d'autre que les intervenantes concernées par le suivi seront informées.

Habituellement, la DPJ n'offre pas de service de suivi; la Direction de la Protection de la Jeunesse agit plutôt en évaluation de la situation et en appliquant des mesures. Le suivi servira à évaluer si les mesures instaurées sont efficaces. Il arrive fréquemment qu'une famille encadrée par la DPJ se voie offrir de débuter un suivi avec une intervenante SEFPN afin que cette dernière participe aux efforts menant vers l'amélioration de la situation d'un enfant. SEFPN collabore donc avec la DPJ en ce sens, toutefois, SEFPN n'a pas l'obligation de transmettre des informations au-delà de la volonté d'un parent. Seul le tribunal possède ce pouvoir.

De manière générale, un suivi SEFPN permet à une famille d'obtenir une partie de l'aide nécessaire à l'amélioration de sa situation, ainsi, en informer la DPJ devient avantageux. C'est alors le parent qui communique avec la DPJ pour transmettre les informations qu'il juge pertinentes. L'équipe d'intervenantes SEFPN n'a aucunement le mandat de juger ou d'évaluer la situation d'une famille, c'est à la DPJ qu'incombe ce rôle actuellement, tel que mentionné précédemment.

Si votre situation familiale s'avère fragile et que vous êtes inquiet pour l'intégrité de votre enfant, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrons alors vous informer sur les meilleures actions à entreprendre.

Wliwni

Michel Thibeault, directeur des services sociaux
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki



VALÉRIE LAFORCE

Intervenante communautaire,

Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Défilé w

Dans quelques jours se tiendra, pour une quatrième année consécutive, le Projet W. Cet événement, qui se veut à la fois artistique et entrepreneurial, permettra aux participants, âgés entre 2 et 17 ans, de défiler sur la passerelle, portant fièrement leurs créations, toutes fabriquées à partir de matériaux recyclés.

En effet, le 7 mai prochain, 19h, les jeunes du Projet W présenteront la quatrième édition de leur défilé au Centre des arts populaires de Nicolet. Cette soirée mettra en scène les jeunes créateurs abénakis qui porteront leurs propres créations fabriquées de manière à respecter le développement durable.

Le développement durable au cœur du projet

Cette année, grâce à l'implication de Myriam Beauchamp, chargée de projets en changements climatiques au Bureau du Ndakinna du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, le projet W prend un tournant environnemental, plus précisément de développement durable. Les jeunes devront donc s'assurer de respecter la définition du concept tout au long du processus de création, c'est-à-dire: « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »



Quelques unes de nos créatrices en compagnie de Sophie Bernier journaliste pour ICI Mauricie-Centre-du-Québec lors du tournage du reportage sur le Défilé W.

Équipe techno

Au courant des dernières semaines, les jeunes de la communauté âgés entre 12 et 17 ans ont été invités à former une équipe-jeunesse d'intervention intergénérationnelle en matière de culture. Leur mandat : diffuser la culture et les actions positives de la communauté par l'utilisation de moyens technologiques.

Le projet vise l'approfondissement des connaissances et la maîtrise de la culture par les jeunes, en échangeant avec des adultes significatifs, des aînés, des professionnels maîtrisant des compétences précises ainsi qu'un suivi constant par des intervenants.

Club de marche

La marche Stanley Vollant aura lieu le samedi 4 juin prochain, à Odanak.

Tous les membres de la Nation Abénakise sont invités à participer. Soyez-y!

Pour les membres inscrits au club de marche, il ne vous reste donc que quelques semaines pour cumuler le plus de kilomètres possible. Rappel : Un défi amical a été lancé, à savoir laquelle des communautés abénakises cumulera le plus grand nombre de kilomètres. Odanak ou Wôlinak?

Vous voulez participer au club de marche et vous n'êtes pas inscrits? Il n'est pas trop tard! Contactez un membre de l'équipe SEFPN au 819.294.1686. Vos kilomètres pourraient faire gagner votre communauté!

Valérie Laforce, intervenante communautaire
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki

Des nouvelles de votre Musée
Cinquième édition de notre cocktail-bénéfice

Pour la cinquième année consécutive, les amis et partenaires du Musée se sont réunis le 24 mars dernier pour participer à notre cocktail-bénéfice annuel. Grâce à la contribution des 75 invités présents lors de la soirée ainsi que des nombreux partenaires, le Musée est fier d'annoncer qu'il a amassé la somme de 20 000 $ qui contribuera à nos missions éducatives et culturelles. À nouveau cette année, le Musée des Abénakis a proposé aux convives de découvrir la culture contemporaine de la Première Nation des Abénakis. La découverte culinaire de la soirée a été confiée pour une cinquième année au chef Steve Bissonette du restaurant La Sagamité, situé à Wendake. De plus, un encan silencieux proposait 12 pièces d'artistes et artisans autochtones et allochtones, dont quatre Abénakis. Un immense merci à Carmen Hathaway, Christine Sioui-Wawanoloath, Jacques T. Watso et Joyce Panadis. Ces pièces ont ravi l'ensemble des invités présents. Finalement, le tirage d'un forfait évasion à Essipit comprenant deux nuitées en condo ainsi qu'une croisière aux baleines aura été remporté par un chanceux de la communauté: Daniel G. Nolett. Le Musée des Abénakis tient à remercier sincèrement tous ses partenaires et convives, sans qui cet événement n'aurait pas eu autant de succès!



L'ère du numérique

Afin de donner accès aux musées québécois à de nouvelles technologies, le ministère de la Culture et des Communications a lancé récemment une proposition d'aide financière pour la création de contenus numériques innovants. Plusieurs institutions ont déposé des projets pour bénéficier de cette aide : 114 demandes ont été reçues par le Ministère, mais uniquement 35 projets ont été retenus, dont celui du Musée des Abénakis! Ainsi, au cours des prochaines semaines, nous développerons, conjointement avec des firmes externes, un projet qui permettra aux clientèles du Musée de vivre une expérience immersive unique qui prendra la forme d'une réalité augmentée ou virtuelle en mettant en vedette nos collections et les savoir-faire abénakis ancestraux. Vous serez informés des développements prochainement!

Campagne de dons majeurs
Depuis 2015, le Musée développe un programme de dons majeurs afin de trouver de nouvelles sources de revenus et tendre vers une autonomie financière. Ainsi, en s'adjoignant à des partenaires privés et à des fondations, le Musée développera des projets structurants tant au niveau éducatif, touristique que culturel, qui nous permettront de diversifier l'offre et la clientèle et par le fait même, d'augmenter nos revenus autonomes.

En effet, nous sommes fiers d'annoncer qu'Hydro-Québec devient notre premier partenaire majeur puisqu'il s'associe au Musée en nous accordant une commandite de 24 000$ qui permettra à plus de 500 élèves provenant de milieux défavorisés d'avoir accès gratuitement à des activités culturelles enrichissantes par le biais de notre programme éducatif. Grâce à ce don, les élèves de plus de quinze écoles auront ainsi l'opportunité d'enrichir leurs connaissances et de consolider les acquis développés à l'école en découvrant de manière active les modes de vie de la Première Nation des Abénakis en suivant le cycle des 13 lunes, qui composent une année dans la vision abénakise du monde.

Également, Bell a confirmé un partenariat financier de 5 000$ avec le Musée des Abénakis pour l'élaboration d'un forfait éducatif sur mesure. Grâce à cette commandite, des élèves de niveau secondaire de la région auront la chance de venir au Musée pour échanger et discuter avec des jeunes de leur âge, issus de différentes communautés autochtones sur divers sujets actuels. Le but d'un tel exercice est d'aller au-delà des stéréotypes véhiculés de nos jours et ainsi d'établir un dialogue viable et constructif entre autochtones et allochtones. Nous confirmerons d'autres partenaires majeurs au cours des prochains mois.

Mise à niveau de l'exposition permanente

Grâce à un don de 35 000 $ provenant du Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (Fiducie FIC) reçu le mois dernier, nous aurons la possibilité d'actualiser l'exposition permanente Wôbanaki : le peuple du soleil levant, qui a été inaugurée il y a déjà 10 ans. Certaines reproductions d'objets qui se retrouvent dans la salle d'exposition seront échangées par des objets authentiques provenant de nos collections. De plus, nous profiterons de ce don pour remplacer l'équipement technologique désuet du multimédia par une technologie beaucoup plus actuelle, mais ne vous inquiétez pas, la projection de la légende de la création du monde sera conservée!

Expositions à voir

L'été arrive à grands pas et nous avons plusieurs belles expositions à vous présenter. N'hésitez donc pas à venir voir ces expositions et n'oubliez pas que l'admission au Musée est gratuite pour tous les membres inscrits aux bandes d'Odanak et de Wôlinak!

Entre autres, nous aurons l'honneur d'accueillir, de juin à octobre, la toute première exposition solo de l'artiste au graphite Joyce Panadis. Ses œuvres, mais également son processus de création, des anecdotes et photos seront mises en valeur dans cette exposition.

Puis, de juin à la mi-septembre, Régalia – Fierté autochtone sera présentée sur le site extérieur du Musée. Composée de 30 portraits de danseurs – hommes, femmes et enfants – issus de 14 nations différentes, l'exposition offre une rencontre authentique avec les Premières Nations. Elle propose de s'extraire de nos premières perceptions sur la tradition des Pow Wow pour en sonder les dimensions identitaires et contemporaines.

Profitez de votre venue au Musée pour voir ou revoir notre exposition rétrospective Kizi n8nninska kassigaden (jusqu'au 23 décembre) qui rappelle les 50 ans d'existence du Musée.
De plus, pour une seconde fois, la Société historique d'Odanak s'associe à la Société historique de la région de Pierreville pour présenter, dès l'automne 2016, une nouvelle exposition temporaire qui mettra en lumière la vie du lieutenant-gouverneur Paul Comtois, natif de Pierreville (St-Thomas).

Au plaisir de vous voir prochainement.

En août 2016, le Musée des Abénakis entreprendra un projet de fouilles archéologiques à Wôlinak ainsi que le long de la rivière Bécancour. Ce projet scientifique sera confié à l'archéologue Geneviève Treyvaud qui a réalisé Fort d'Odanak : le passé revisité, à Odanak de 2009 à 2014. Les recherches archéologiques permettront de mieux documenter l'occupation du territoire de Wôlinak et de la rivière Bécancour depuis la période de la préhistoire. Les artéfacts qui seront mis au jour lors des fouilles contribueront à mieux comprendre les modes de vie ancestraux, les savoir-faire traditionnels ainsi que l'alimentation des Abénakis. La collection archéologique de Wôlinak sera ensuite mise en valeur dans la communauté par le biais d'une exposition permanente ouverte au grand public. Les gens intéressés à s'impliquer dans ce projet d'envergure, pour la saison 2016, sont invités à communiquer avec Mathieu O'Bomsawin-Gauthier au 450 568-2600.

L'admission au Musée est dorénavant gratuite pour tous les membres inscrits aux bandes d'Odanak et de Wôlinak.

POW WOW

RENDEZ-VOUS LES 19-20-21 AOÛT 2016

Suivez-nous sur Facebook!
Pow Wow Wôlinak



Bonjour et bienvenue à tous au Pow wow édition 2016.

Les membres du comité sont fiers de vous inviter à venir célébrer au Pow Wow qui se tiendra les 19, 20 et 21 août 2016. Le Pow Wow de Wôlinak se veut une activité culturelle et familiale de rassemblement, d'échanges et de festivités. Son accès est gratuit et ouvert à tous. C'est un événement intertribal, donc tous sont invités à y participer.

Il y aura un spectacle le vendredi 19 août en soirée (alcool sur place), le samedi et dimanche, en après-midi, danses, chants et mets traditionnels. Le samedi, un souper communautaire sera servi. Tous les membres de la communauté de Wôlinak seront invités à venir manger du spaghetti gratuitement et sur réservation. Suivra ensuite la deuxième édition du Bingo du Pow Wow de Wôlinak, pour finalement terminer cette belle soirée avec les feux d'artifice. Plusieurs artistes et artisans seront sur place pour vous divertir comme par les années passées. Venez partager votre culture avec les différentes nations présentes. Au plaisir de vous y voir.

Pour toutes informations supplémentaires, consultez la page Facebook : Pow Wow Wôlinak ou appelez Cindy Bernard au (819) 294-6696

Comité du pow wow 2016



Pour recevoir la version électronique du journal
contactez-nous au:
T. (819) 294-6696
@: klandry@cawolinak.com

Dans un souci environnemental et dans le but de rendre nos pratiques encore plus efficace, nous vous demandons, si ce n'est déjà fait de nous fournir une adresse électronique afin de pouvoir communiquer avec vous directement par courriel. Le virage pris récemment a été très apprécié des membres déjà inscrits.